

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
6 Place de la Chantrie  
44115 BASSE-GOULAIN  
E1104408150

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
1D Allée du Capitaine Grant  
44880 SAUTRON  
E1704400160



## PROGRAMME DE FORMATION :

### APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE DES VÉHICULES À MOTEUR DE LA CATÉGORIE AM

### INTITULÉ DE LA FORMATION : BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AM OPTION CYCLOMOTEUR

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
6 Place de la Chantrie  
44115 BASSE-GOULAINE  
E1104408150

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
1D Allée du Capitaine Grant  
44880 SAUTRON  
E1704400160



### LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ➔ Être capable de conduire un cyclomoteur de façon responsable et sans mettre sa sécurité et celle des autres en danger.
- ➔ Être capable de maîtriser les compétences relatives au programme en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

**La rubrique « contenus » détaille ces objectifs pédagogiques.**

### LE PUBLIC VISÉ :

#### Catégories, statuts :

- ➔ Collégien, lycéen, étudiant ;
- ➔ « Demandeur d'emploi » inscrit ou non à pôle emploi ;
- ➔ TNS (Travailleur non salarié) ;
- ➔ Toute personne occupant un emploi actuellement du secteur privé ou public, tout statut confondu (salarié ou gérant non-salarié) ;

#### Pré-requis :

- ➔ Règlementairement, pas de niveau minimum requis ;
- ➔ Titulaire de l'ASSR1 ou 2 ou ASR ;
- ➔ Age minimum requis : 14 ans pour dépôt de dossier ;
- ➔ Être résidant avec une carte de séjour d'au moins un an ;
- ➔ Aptitude médicale conforme à la réglementation (cf. arrêté du 18 décembre 2015 fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance du permis de conduire de durée de validité limitée).

### DÉROULEMENT ET DURÉE :

- ➔ - Le brevet de sécurité routière correspond à la catégorie AM du permis de conduire, exigé conformément à l'article R.211-2 du code de la route pour conduire un cyclomoteur, se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique ;
  - La partie théorique est validée par la délivrance de l'attestation scolaire de sécurité routière de premier ou de 2nd niveau ou par l'attestation de sécurité routière mentionnées à l'article R211-2 du code de la route ;
  - La partie pratique, ouverte aux seuls titulaires de l'attestation scolaire de sécurité routière de premier ou de 2nd niveau ou de l'attestation de sécurité routière, est constituée d'une phase

d'enseignement hors circulation, d'une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique, et d'une phase de sensibilisation au risque ;

- ➔ Votre formation à la conduite d'un cyclomoteur est d'une durée de 8h au moins. Elle comprend 5 séances théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière ;
- ➔ Le nombre d'élèves par enseignant est limité à 3. L'enseignant s'assure du port, par ses élèves, des équipements adaptés à la conduite d'un véhicule à 2 roues à moteur. Lorsque l'élève conduit le cyclomoteur, durant la formation, il doit être équipé d'un gilet portant la mention « moto-école » ou « cyclo-école », conformément aux dispositions de l'article R317-25 du code de la route, identifiable par les autres usagers. Un système homologué permettant une liaison permanente « radio » est obligatoire entre l'enseignant et chaque élève.
- ➔ Le choix des itinéraires est établi de telle manière que l'enseignant puisse surveiller ses élèves, de manière effective et permanente, en toute circonstance, sans danger pour ses élèves et les autres usagers.

**L'auto-école est ouverte du lundi au samedi : cf. tableau des horaires.**

### Calendrier général

Une semaine type, par activité :

	BASSE-GOULAIN					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Ouverture de bureau	14h – 19h		14h – 19h		14h – 19h	10h – 12h
Tests de code	14h – 18h		14h – 18h		14h – 18h	10h – 12h
Cours thématiques et de Sécurité Routière	18h – 19h		18h – 19h		18h – 19h	
Leçon de conduite scooter	8h – 20h	8h – 20h	8h – 20h	8h – 20h	8h – 20h	8h – 13h
	SAUTRON					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Ouverture de bureau	14h – 19h		14h – 19h		14h – 19h	10h – 12h
Tests de code	14h – 19h		14h – 18h		14h – 18h	10h – 12h
Cours thématiques et de Sécurité Routière			18h – 19h		18h – 19h	
Leçon de conduite auto	8h – 20h	8h – 20h	8h – 20h	8h – 20h	8h – 20h	8h – 13h

### Le calendrier hebdomadaire

**Le calendrier hebdomadaire sera établi en fonction des disponibilités respectives de l'apprenant conducteur et de l'auto-école.**

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
6 Place de la Chantrie  
44115 BASSE-GOULAINE  
E1104408150

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
1D Allée du Capitaine Grant  
44880 SAUTRON  
E1704400160



## Planning Pédagogique

**Un planning pédagogique est élaboré en fonction du programme réglementaire (contenu).**

### LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT :

#### Moyens pédagogiques :

- Pistes privées de 160m,
- Des plots, piquets, etc...
- 7 véhicules, boîtes manuelles, équipés de doubles commandes,
- 1 véhicule, boîte automatique, équipé de doubles commandes,
- 2 motos bridées A2,
- 1 moto débridée A,
- 2 scooters 125 cm<sup>3</sup>,
- 1 moto 125 cm<sup>3</sup>,
- 2 scooters 50 cm<sup>3</sup>,
- 1 simulateur de conduite auto (sur Basse-Goulaine),
- 7 tablettes
- 2 salles de formations (sur chaque site) avec équipements (tableaux, chaises, tables, télévision),
- 1 accueil (sur chaque site) avec équipements (ordinateurs, bureau, chaises, boîtiers de code, armoires, téléphone fixe),
- 1 cuisine équipée (frigo, micro-onde, bouilloire, cafetière),
- WC.

#### Formateurs et intervenants :

- Thomas Bouhouf : co-gérant de l'auto-école Priorité Conduite, responsable administratif, des relations avec les élèves, chargé des relations avec les entreprises, référent handicap et enseignant de la conduite et de la sécurité routière auto/moto (BEPECASER tronc commun, mention deux roues et titulaires du PSC1) ;
- Emmanuelle Macé : co-gérante de l'auto-école Priorité Conduite, responsable administratif, des relations avec les élèves, chargée des relations avec les entreprises, référente handicap et enseignante de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER tronc commun, capacité de gestion titulaires du PSC1) ;
- Benjamin Gobin : enseignant de la conduite et de la sécurité routière auto / moto (BEPECASER tronc commun, mention deux roues et titulaire du PSC1) ;
- Floriane Olivier : enseignante de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER tronc commun, titulaire du PSC1) ;
- Vincent Bazire : enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (Titre Pro ECSR) ;
- Nadège Gaudin : enseignante de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER tronc commun) ;
- Marc Angot : enseignant de la conduite et de la sécurité routière auto / moto (Titre Pro ECSR) ;

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
6 Place de la Chantrie  
44115 BASSE-GOULAINE  
E1104408150

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
1D Allée du Capitaine Grant  
44880 SAUTRON  
E1704400160



## LE CONTENU DE LA FORMATION :

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DONT MODULES DE FORMATION ET VOLUMES HORAIRES

Programme de formation du Brevet de Sécurité Routière option cyclomoteur

#### Séquence 1 : (30 minutes)

Elle permet d'échanger sur les représentations individuelles autour de la conduite. Vous devrez renseigner le questionnaire présent dans votre livret (remis avant la formation) et l'enseignant adaptera son enseignement à vos besoins.

- Expression et échanges sur le respect des règles.
- Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière.
- Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

#### Séquence 2 : (1h minimum)

Formation à la conduite hors circulation :

- Les équipements obligatoires et leur rôle.
- La connaissance des principaux organes du véhicule.
- Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

#### Séquence 3 : (30 minutes)

Code de la route

- La signalisation verticale et horizontale.
- Les règles de circulation.

#### Séquence 4 : ( 3h minimum)

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.

- Démarrer le cyclomoteur qu'il soit ou non dans la circulation.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur qu'il soit ou non dans la circulation ou pour la quitter.
- S'arrêter et se stationner.
- Rechercher les indices utiles.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations.
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérale et longitudinale.
- Négocier un virage.
- Choisir la position sur la chaussée.
- Franchir différents types d'intersection points
- Changer de direction .

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
6 Place de la Chantrie  
44115 BASSE-GOULAINE  
E1104408150

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
1D Allée du Capitaine Grant  
44880 SAUTRON  
E1704400160



### Séquence 5 : (1h minimum)

Sensibilisation aux risques (si vous êtes mineur ,la présence d'au moins un parent où représentant légal est obligatoire.)

- Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule.
- Les risques dus au débridage.
- les produits psychoactifs et la conduite.
- La vitesse et ses conséquences.
- la prise en compte des usagers vulnérables.
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

### Stages en entreprise :

Néant

## LE DISPOSITIF DE SUIVI D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

### Dispositif de suivi de l'exécution du programme

- Évaluation théorique et pratique en fin de formation.
- Toute absence doit être justifiée ;
- évaluation de satisfaction en fin de formation;

À l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi, options cyclomoteur.

Il conserve, pendant une période de 5 ans, dans les archives de l'établissement, la liste des titulaires du brevet de sécurité routière.

## PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Notre auto-école n'est pas spécialisée pour la prise en charge du handicap. Néanmoins, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous proposerons une assistance pour rechercher une [structure adéquate](#).

## DÉLAI DE LA FORMATION

**La formation s'effectue dans un délai de 3 semaines à un mois suivant l'inscription.**

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
6 Place de la Chantrie  
44115 BASSE-GOULAIN  
E1104408150

Auto-école PRIORITE CONDUITE  
1D Allée du Capitaine Grant  
44880 SAUTRON  
E1704400160



## TARIFS

Les tarifs sont accessibles sur le site suivant :

<https://auto-ecole.codesrousseau.fr/annuaire-auto-ecoles/basse-goulaine/priorite-conduite-basse-goulaine/4569>